

DOSSIER DE CANDIDATURE



BPJEPS « Activités nautiques »

Mention monovalente « Ski nautique et disciplines associées »

OU

Mention plurivalente « Ski nautique d'initiation et de découverte » et « Engins tractés »



FORMATION 2019

**PLANET
SKI**

SKI NAUTIQUE - WAKEBOARD - BATEAU ET CÂBLE

Dossier à retourner avant le 19 octobre 2018 ou le 3 Mars 2019

Adresse : GARCIA Céline « le mas des sables » – 16720 – ST MÊME LES CARRIERES

***FORMATION LONGUE : Du 25 février au 26 Novembre 2019**

CLUB MED PLURIVALENT CLUB MED MONOVALENT

BPJEPS PLURIVALENT BPJEPS MONOVALENT

***FORMATION COURTE : Du 3 Avril au 2 Octobre 2019**

BPJEPS PLURIVALENT BPJEPS MONOVALENT

Inscription au stage de préparation aux tests de sélection

Inscription aux Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en Formation :

7 Novembre 2018

2 mars 2019

NOM : PRENOM :

SEXE : M F DATE DE NAISSANCE : / /

LIEU DE NAISSANCE : DEPARTEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

PORTABLE :

EMAIL :

EN CAS D'URGENCE, PREVENIR :

JE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS FOURNIES

FAIT A : LE : / /

Signature :

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

✓ Financez-vous vous-même votre formation ? NON OUI

✓ Etes-vous inscrit à Pôle Emploi ? NON OUI

Depuis quelle date :

Nom et coordonnées de votre conseiller Pôle emploi :

.....

✓ Etes-vous salarié d'une structure ?

Association SARL Indépendant Etat/Collectivité

NOM de la structure :

DATES ET TARIFS

EPREUVES	DATES	PRIX	
Stage de préparation	5-6 Novembre 2018 ou 20-21 mars 2019	Plurivalent 75 € Monovalent 50 €	Non obligatoire (règlement sur place)
TEP (épreuves techniques et pilotage)	7 novembre 2018 ou 22 mars 2019	80 € TTC	Matériel mis à disposition
Tests de sélection	7 nov 2018 ou 22 mars 2019		
Positionnement			
Formation LONGUE Formation COURTE	Du 25 fév au 26 nov Du 3 Avril au 2 oct	Soit 5390 € TTC	Sans allègement

Sont exclus des tarifs :

- Les frais de déplacements, d'hébergements et de restauration
- L'assurance individuelle accident en dehors des cours
- Les entrainements en dehors des horaires de formation ou du stage de mise à niveau

Nous pouvons vous aider dans vos démarches.

Attention cependant aux délais de prise en charge. Dossier à déposer au minimum 3 mois avant le début de formation auprès des organismes financeurs

FORMATION CLUB MED

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Suite aux Tests d'entrée en formation et d'un entretien avec le responsable CLUB MED,

Votre formation sera prise en charge à 100% par le CLUB MED.

Vous serez rémunéré pendant votre temps de formation à PLANET.SKI.

Pendant votre stage dans un village Club Med, vous serez rémunéré, logé et nourri.

Vos billets d'avion seront également pris en charge par Club MED.

QUALIFICATIONS

Diplômes scolaires, professionnels, universitaires, jeunesse et sports

(joindre les justificatifs)

Diplôme	Date d'obtention	Lieu	Ecole/Organisme

PIECES OBLIGATOIRES

A JOINDRE POUR TOUTE VALIDATION DE DOSSIER

- ✓ Pages 2-3-4 complétées et signées (**2 exemplaires**)
- ✓ **2 Photocopies** recto verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- ✓ **2 photos d'identités couleurs** (photos récentes, non scannées ni réutilisées)
- ✓ **2 Photocopies** du permis de conduire « mer, côtier » ou permis « eaux intérieures »
- ✓ **2 Photocopies** de l'attestation au 1^{er} secours ou équivalent (PSC1, BNS,...) en cours de validité
- ✓ **Attestation de natation**, signé par un BEESAN **datant de moins de 3 mois** (jointe en page 6)
- ✓ **Certificat médical** signé par le médecin traitant **datant de moins de 3 mois à la date des tests d'entrée en formation** (joint en page 7)
- ✓ **Pour les -25 ans : 2 Photocopies** du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense ou **2 Photocopies** de l'attestation de recensement
- ✓ **1 CV** retraçant vos expériences professionnelles + **lettre de motivation**
- ✓ **Chèque de 80 € à l'ordre de PLANET.SKI**, représentant les frais techniques et administratifs des Test d'entrée en Formation (si non dispensé)
- ✓ **1 carnet de 10 Timbres**
- ✓ **Photocopies** des différents diplômes et attestations (scolaires, sportif,...)

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné, M.....

Titulaire du BEES option « Activités de Natation » N°.....

Délivré le..... à.....

Certifie que M.....

A satisfait à l'épreuve suivante :

Réaliser, sans limite de temps, un parcours de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupérer un objet immergé à 2 mètres de profondeur.

Cette épreuve a été effectuée le :.....

A la piscine de :.....

Fait à

Le

SIGNATURE ET CACHET

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné.....

Docteur en médecine,

Certifie avoir examiné ce jour,

Et avoir constaté que l'intéressé (e) ne présente pas de contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités du ski nautique et « engins tractés ».

Fait à

Le.....

Signature et Cachet obligatoire

PRESENTATION DE LA FORMATION

BPJEPS PLURIVALENT

LE BPJEPS

Le titulaire du Brevet Professionnel de la jeunesse et de l'éducation Populaire et du Sport « Activités Nautiques » mention Plurivalente « Ski Nautique d'initiation et de Découverte » et « Engins Tractés » est un moniteur polyvalent dans 2 disciplines sportives. Il encadre les activités d'initiation et de découverte du ski nautique, à l'exception des modules, pour tout public, sur tous les milieux adaptés moyennant une rémunération.

Il encadre la pratique d'engins flottants tractés sur l'eau pour tout public et sur milieux adaptés.

Il exerce dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération Française de Ski nautique ou de Comités (Régionaux et Départementaux) mais également dans des structures du secteur marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'état ou bien encore au titre de travailleur indépendant.

Le BPJEPS plurivalent « Ski nautique d'initiation et de découverte » et « Engins tractés » est un diplôme professionnel de niveau IV (Bac) délivré par le Ministère de la jeunesse et des Sports.



PRE-REQUIS

Vous devrez :

- Pratiquer le ski nautique et le wakeboard ainsi que maîtriser la conduite d'un bateau à moteur avec engins tractés
- avoir le permis bateau mer « côtier » ou « eaux intérieures ».*
- avoir l'unité d'enseignement PSC1 (Prévention et secours civique de niveau I) ou diplôme équivalent
- avoir une attestation de natation délivrée par un titulaire du BEESAN
- Avoir un certificat médical datant de moins de 3 mois

* **Le 2^{ème} permis sera obligatoire pour les EPMSP.**

DEROULEMENT DE LA FORMATION

TESTS D'ENTREE EN FORMATION

Lors des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP), vous devrez être capable de :

- Utiliser un ponton pour démarrer et ramener un skieur ou un rider initié
- Gérer une vitesse et une trajectoire adaptées aux évolutions du pratiquant quel que soit le bateau (hors-bord ou in-bord)
- Réaliser une démonstration technique en ski nautique :

-pratique en bi-ski :

- enchaîner des traversées de vagues avec une attitude correcte
- réaliser des virages sur un pied, dans le sillage
- sauter les vagues

- pratique du wakeboard (câble ou bateau) :

- réaliser des virages (roller)
- effectuer un slide et un 180°
- évoluer en « switch » pendant 10 secondes

- Pour les « engins tractés », effectuer un parcours balisé et des évolutions imposées, sans limite de temps, en tractant une bouée avec un bateau de type ski nautique.

Parcours balisé : être capable d'effectuer un parcours en huit autour de 2 balises distantes de 100 mètres, en tractant un participant assis dans la bouée. Pendant toute la durée du parcours, la bouée doit rester dans le sillage du bateau tracteur.

Evolutions imposées : sur un parcours aller-retour, être capable de faire effectuer au pratiquant assis dans la bouée :

- * 4 traversées de sillage, à l'aller
- * Un 360° en gardant la bouée à l'extérieur du virage réalisé par le bateau tracteur

Au départ et à la fin des évolutions imposées, la bouée doit être placée dans le sillage du bateau tracteur.



STAGE DE PREPARATION

PLANET.SKI vous propose, si vous le souhaitez, une préparation aux épreuves TEP afin d'optimiser vos chances de réussite.

DISPENSES ET EQUIVALENCES

Vous pouvez être dispensé des Tests d'entrée en formation, si vous êtes en possession de* :

- Pour la traction d'un skieur : test de « l'hélice jaune » délivré par la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard.
- Pour la pratique du ski nautique : tests fédéraux « palo orange » en ski nautique et « palo orange » en Wakeboard délivrés par la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard.

**Documents à fournir*

DEROULEMENT DES TESTS

Ce sont des tests réglementaires qui vous permettront de rentrer en formation :

1^{ère} étape : **Tests d'exigences préalables (TEP)** sous le contrôle d'un expert nommé par la DRJSCS de Poitou-Charentes

2^{ème} étape : **Sélection** par PLANET SKI et **positionnement**

Sélection : un questionnaire vous sera remis afin d'évaluer vos connaissances générales sur l'activité.

Positionnement : entretien qui consiste à définir votre plan individuel de formation (PIF), en fonction de vos expériences et de vos diplômes. Vous pourrez ainsi être allégé (le cas échéant) ; d'une partie de la formation.

Les titulaires du tronc commun au BEES (hors STAPS) obtiennent en équivalence les UC 1-2-3.

Les titulaires d'un BPJEPS obtiennent en équivalence les UC 1-2-3-4

Les titulaires d'un BEES ou BPJEPS des « activités nautiques » obtiennent en équivalence les UC 1-2-3-4-5-7 voir l'UC 10.

PRESENTATION DE LA FORMATION

BPJEPS MONOVALENT

LE BPJEPS

Le titulaire du Brevet Professionnel de la jeunesse et de l'éducation Populaire et du Sport « Activités Nautiques » mention monovalente « Ski Nautique et disciplines associées » encadre les activités de ski nautique et disciplines associées ainsi que les modules, pour tout public, sur tous les milieux adaptés moyennant une rémunération.

Il exerce dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération Française de Ski nautique ou de Comités (Régionaux et Départementaux) mais également dans des structures du secteur marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'état ou bien encore au titre de travailleur indépendant.

Le BPJEPS monovalent « Ski nautique et disciplines associées » est un diplôme professionnel de niveau IV (Bac) délivré par le Ministère de la jeunesse et des Sports.

PRE-REQUIS

Vous devrez :

- Pratiquer le ski nautique et le wakeboard ainsi que maîtriser la conduite d'un bateau à moteur et la traction d'un skieur
- avoir le permis bateau mer « côtier » ou « eaux intérieures »*
- avoir l'unité d'enseignement PSC1 (Prévention et secours civique de niveau I) ou diplôme équivalent
- avoir une attestation de natation délivrée par un titulaire du BEESAN
- Avoir un certificat médical datant de moins de 3 mois



* Le 2^{ème} permis sera obligatoire pour les EPMSP.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

TESTS D'ENTREE EN FORMATION

Lors des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP), vous devrez être capable de :

- Utiliser un ponton pour démarrer et ramener un skieur ou un rider initié
- Gérer une vitesse et une trajectoire adaptées aux évolutions du pratiquant quel que soit le bateau (hors-bord ou in-bord)
- Réaliser une démonstration technique en ski nautique :

- un saut de 15m(hommes) 12m(femmes et hommes de + de 35ans)
- un slalom 6 bouées à 52km/h(hommes) 6 bouées à 49km/h(femmes et

Hommes de + de 35ans)

- de réaliser 800 points en figures

OU

- Réaliser une démonstration technique en wakeboard (câble ou bateau), en double vague, en blocage ou sur kicker :

Pour les hommes

- un saut avec passage de main,
- un saut en switch
- un saut grabé
- 2 figures différentes parmi les familles suivantes : backroll, frontroll, frontflip, tantrum, raley, rotations off axis.

Pour les femmes

- un saut avec passage de main ou en switch
- un saut grabé
- une figure parmi les familles suivantes : : backroll, frontroll, frontflip, tantrum, raley, rotations off axis.



STAGE DE PREPARATION

PLANET.SKI vous propose, si vous le souhaitez, une préparation aux épreuves TEP afin d'optimiser vos chances de réussite.

DISPENSES ET EQUIVALENCES

Vous pouvez être dispensé des Tests d'entrée en formation, si vous êtes en possession de* :

- Pour la traction d'un skieur : test de « l'hélice jaune » délivré par la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard.
- Pour la pratique : tests fédéraux « palonnier de bronze option ski classique » en ski nautique et « palonnier de bronze option wakeboard » en Wakeboard délivrés par la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard.

**Documents à fournir*

DEROULEMENT DES TESTS

Ce sont des tests réglementaires qui vous permettront de rentrer en formation :

1^{ère} étape : **Tests d'exigences préalables (TEP)** sous le contrôle d'un expert nommé par la DRJSCS de Poitou-Charentes

2^{ème} étape : **Sélection** par PLANET SKI et **positionnement**

Sélection : un questionnaire vous sera remis afin d'évaluer vos connaissances générales sur l'activité.

Positionnement : entretien qui consiste à définir votre plan individuel de formation (PIF), en fonction de vos expériences et de vos diplômes. Vous pourrez ainsi être allégé (le cas échéant) ; d'une partie de la formation.

Les titulaires du tronc commun au BEES (hors STAPS) obtiennent en équivalence les UC 1-2-3.

Les titulaires d'un BPJEPS obtiennent en équivalence les UC 1-2-3-4

Les titulaires d'un BEES ou BPJEPS des « activités nautiques » obtiennent en équivalence les UC 1-2-3-4-5-7 voir l'UC 10.

ORGANISATION DE LA FORMATION

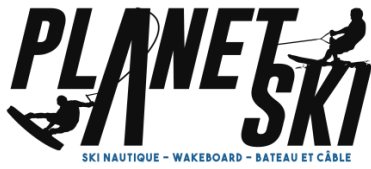
La formation professionnelle continue se déroule en alternance : période en centre de formation et période en entreprise avec tuteur.

Formation longue : Cette formation vous permet d'être dans votre structure de stage en Avril/Mai et de Juillet à Octobre

Formation courte : 11 semaines de stage (soit du 15 juin au 31 août)

En centre de formation, vous aurez des cours théoriques, des mises en situations et des évaluations certificatives

UNITES CAPITALISABLES	OBJECTIFS VISES	DUREE
UC1	Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle	21 h
UC2	Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative	35 h
UC3	Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation	35 h
UC4	Etre capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité	28 h
UC5	Etre capable de préparer une action d'animation	35 h
UC6	Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation	63 h
UC7	Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles	35 h
UC8	Etre capable de conduire une action éducative	35 h
UC9	Etre capable de maîtriser les outils et techniques de la spécialité	70 h
UC10	Etre capable de conduire en anglais une action d'animation en « Ski nautique et disciplines associées »	35 h
10 UC		392 h



DOSSIER DE CANDIDATURE 2019
BPJESPS « Activités nautiques »
Mention PLURIVALENTE ou MONOVALENTE